



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



l'Effraie des clochers

Bulletin de liaison des acteurs de la sauvegarde de l'Effraie des Clochers

n° 7-8 Juillet 2016

Sommaire

Bilan de 7 ans d'études et de protection dans le Rhône	2
Impact du contexte environnemental sur la communication acoustique chez la Chevêche d'Athéna	3
Protocole minimal commun pour le suivi de la Chevêche d'Athéna	4
Construction d'un réseau régional Conservation de l'Effraie des clochers en Rhône-Alpes	5
EFFRAIE 38, création d'un réseau	6
Programme de restauration des populations d'Effraie des clochers en Ardèche	7
Bilan 2015 Effraie des clochers dans la Loire	8
Autour de l'agroécologie et de la gestion de l'espace dans le Coglais	9
Bilan 2015 Effraie des clochers dans les Yvelines	12
Retour d'expérience sur le projet « Une Chouette dans mon village » en Lorraine	15
Suivi des actions menées sur la chevêche d'Athéna et le petit-duc scops dans les Deux-Sèvres	16
Actions de conservation de la Chevêche d'Athéna dans le cadre d'un programme trinational	17
Enquête Rapaces nocturnes 2015-2017	23

Edito

Après 3 ans d'absence, les rencontres des réseaux francophones Chevêche et Effraie ont eu lieu en 2015 dans le département du Rhône. La LPO Rhône (ex-CORA) travaille depuis plusieurs années au suivi et à la protection de ces deux espèces.

L'association nous a accueillis l'année dernière sur la commune de Sainte-Consorte, un village rural situé dans l'ouest Lyonnais. Ce secteur constitué de vallons et de plateaux s'étend entre l'agglomération et les Monts du Lyonnais. Il présente des milieux agricoles encore bien conservés à moins de 15 km de Lyon où les deux chouettes à l'honneur sont connues pour nicher de façon certaine. D'autres espèces emblématiques telles que le Busard cendré, l'Édicnème criard ou le Vanneau huppé s'y reproduisent, mais cette diversité et ces milieux sont fragiles et l'urbanisation n'est jamais loin.

Dans le département, deux populations de Chevêche (Plateau Mornantais et Monts du Lyonnais) sont suivies annuellement (et entièrement bénévolement) depuis de nombreuses années.

L'Effraie des clochers quant à elle bénéficie d'un plan d'action départemental coordonné conjointement par un salarié et un bénévole de la LPO Rhône depuis 2012.

Les bénévoles chouettologues (ou non) de la LPO Rhône ont été ravis d'accueillir ces rencontres Chevêche et Effraie 2015 pour que chacun puisse partager son expérience sur la protection de ces espèces.

Merci à tous d'être venue si nombreux des quatre coins de la France, ainsi que d'autres pays limitrophes (Belgique, Suisse...) pour cet événement !

Bilan de 7 ans d'études et de protection dans le Rhône

Christian MALIVERNEY - Les Naturalistes Rhodaniens - LPO Rhône

Introduction

Habitant à 30 km au nord-ouest du centre de Lyon depuis 1998, je voyais sur mon trajet pour aller au boulot quelques Chevêches posées sur des toits ou des fils téléphoniques. L'opportunité d'un recensement se proposa fin 2006. Sur un petit secteur de 17 km² englobant 2 des 3 sites connus, nous avons dénombré au printemps 2007 31 mâles chanteurs auxquels nous avons rajouté les 2 couples connus restés aphones, soit, 1.9 mâles chanteurs/km², et jusqu'à 2.7 /km² en éliminant les zones boisées, les clairières vides de Chevêches et les zones non prospectées (villages). J'avais attrapé le virus ! En 2008, le secteur d'étude fut agrandi à 30 km² tel qu'il est aujourd'hui (en jaune).

En 2009 et 2010, 2 secteurs ponctuellement sondés d'un total de 50 km² ont permis de montrer qu'à biotope égal, concentration équivalente en mâles chanteurs (en rouge).

Au sud-ouest et à 20 km du centre de Lyon, le Plateau mornantais était déjà prospecté de longue date par le CORA Rhône. J'en ai repris l'étude et la protection en l'An 1 de la LPO 69 en 2011 (en vert).

Au sud-est de Lyon, dans le pays de l'Ozon, 2 comptages réalisés en 2014 et 2015 par des étudiants dans le cadre

d'un projet tuteuré encadré par R. Chazal ont montré une concentration relictuelle d'une trentaine de mâles sur environ 60 km² (flèche rouge en bas). Et au nord de Lyon, un comptage a été réalisé par E. Broutin sur la commune de Liergues dans le cadre de l'Agenda 21. Enfin, sur le secteur où nous nous trouvons, regroupant les communes de Marcy l'Etoile, Pollionnay et Sainte Consorce, D. Tissier a quant à lui recensé les sites de nidification depuis 1995 et a réalisé une comparaison intéressante entre 2000 et 2010 (bleu clair).

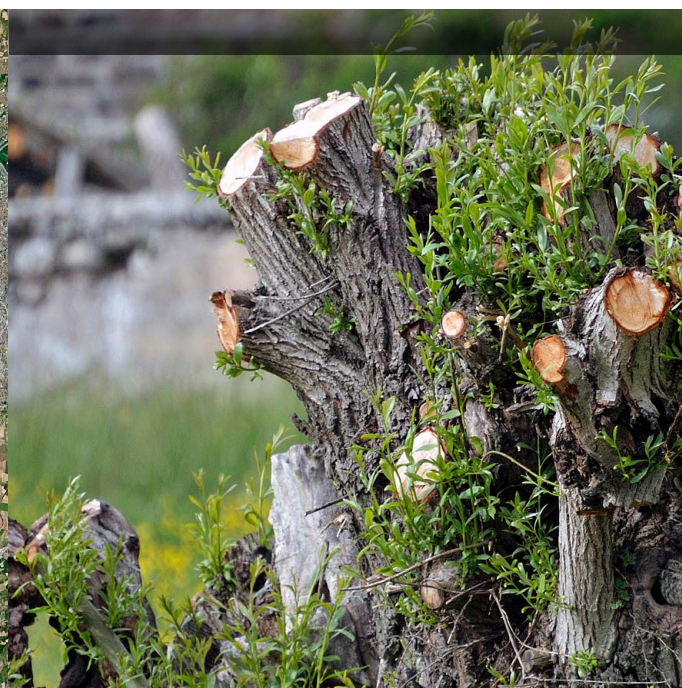
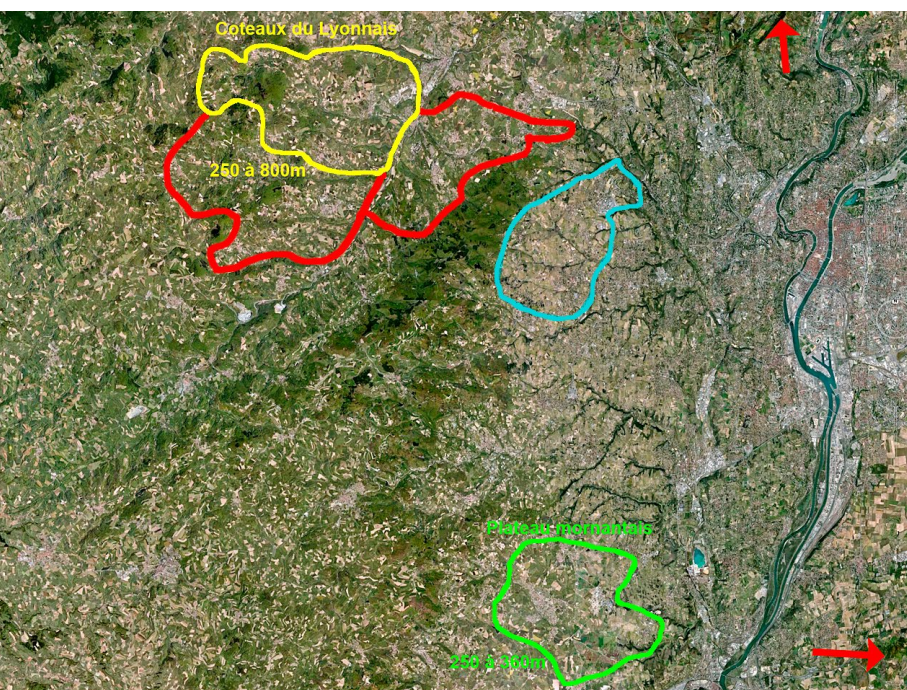
Comptages

Sur les Coteaux du Lyonnais, entre 250 et 800m, le biotope est relativement préservé sauf en ce qui concerne les très nombreux vergers basse-tige, mais il y a peu de grandes cultures. Les comptages sur les 9 parcours ont plutôt lieu de fin mars à fin avril et la température est généralement autour de 10°C. Ils donnent le plus souvent 42-43 mâles chanteurs. Sauf en 2011 où il faisait 20°C, la population a subitement augmenté de 50 % (entre 60 et 65 mâles chanteurs) ! En 2014, il faisait 15°C et nous nous attendions à mieux que 45 mâles, mais les couples des secteurs de basse altitude étaient déjà en train

de couvrir d'où une faible réponse. Sur le plateau mornantais d'une altitude modeste, c'est plutôt les grandes cultures et les prairies de fauche qui dominent, mais heureusement, il y a aussi de l'élevage, de belles haies par endroits beaucoup de saules têtards et quelques anciens vergers de cerisiers à l'ouest. Les comptages ont lieu en mars toujours par moins de 10°C. Parfois un des 2 comptages sur les 6 parcours approchent l'estimation finale mais le plus souvent ce n'est pas les mêmes mâles qui répondent d'une fois à l'autre. En 2013, l'estimation a été de 50 chanteurs pour 25 km² mais c'est en baisse depuis : réelle baisse de la population ou facteur météo non identifié ?

Nichoirs

Dans les Coteaux du lyonnais, une trentaine de nichoirs type Noctua (mais en « dur » bien que ce soit proche du Beaujolais) ont été posés, 12 en 2008, 15 en 2009 et le reste ensuite. A la date, 10 couples se reproduisent (soit 1/3) et la moitié des nichoirs était occupée en 2014. Sur le plateau mornantais, 21 ont été posés en 2012 et 4 en 2014. Déjà 1/3 sont occupés dont 4 par des couples reproducteurs.



Problématiques

principalement depuis 3 ans

- Des fins d'hivers trop chauds conduisant à des « repros » en avance avec manque d'arthropodes, d'où de plus en plus d'oiseaux au menus (étourneaux, merles noirs, poule d'eau, caille des blés, ...),
- Découverte en 2013 dans 7 nichoirs lors du tri des contenus de pupes de mouches suceuses de sang (*Ornithomya* sp) : parasites habituels ou provenant des proies ?
- Fortes chaleurs en été comme cette année : découvertes d'œufs éclatés (2 nichoirs) et de pontes tardives (en août, une dizaine),

- Forts épisodes de vent voire tempêtes de plus en plus fréquents endommageant arbres et nichoirs,
- Frelons occupant les nichoirs : 2 par secteurs par an depuis 2-3 ans
- Nidification de plus en plus souvent sous les tuiles de maisons neuves (signe de manque de cavités): appels au standard de la LPO 69, interventions nécessaires, les gens veulent bien mais pas chez eux, « yaka poser des nichoirs »... mais très chronophage car disséminés, et pas long terme !
- Ecrasements dans des villages où les gens ne roulent théoriquement pas vite...

Autres réalisations

- Echappatoires anti-noyade sur abreuvoirs à risques (où il y a eu noyade),
- Recensement et taille des saules têtards sur le plateau mornantais à l'aide du Conservatoire des Espaces Naturels (car secteur en ENS) et des Brigades Vertes.

Conclusion : La vie devient de plus en plus difficile pour les Chevêches...mais aussi pour ceux qui s'en occupent... Heureusement, il y a parfois des moments heureux ! ■

3

Impact du contexte environnemental sur la communication acoustique chez la Chevêche d'Athéna

Myène DUTOIR - LEHNA - LPO Rhône

Chez de nombreuses espèces animales, la communication acoustique joue un rôle majeur pour la survie et la reproduction. Les structures du son permettent notamment de connaître les qualités de l'émetteur. Les signaux acoustiques véhiculent des informations qui peuvent servir par exemple dans le contexte de la territorialité et dans l'évaluation du choix du partenaire. Chez les oiseaux, la communication acoustique joue une place importante

et certaines espèces de par leur mode de vie ont particulièrement besoin d'utiliser une signature individuelle, c'est-à-dire un marqueur acoustique qui caractérise chaque individu. Il s'agit des espèces coloniales (reconnaissance entre parents et poussins), des espèces territoriales et des espèces grégaires. Alors que les espèces territoriales semblaient toutes utiliser les signatures individuelles afin de reconnaître un oiseau voisin, qui ne nécessite pas une défense du

territoire très agressive, d'un oiseau étranger, qui cherche potentiellement un territoire pour s'établir, une étude réalisée en 2013 sur le grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) en Andalousie a apporté des nuances importantes à cette vision. En effet, Maria Delgado a montré pour la première fois que le contexte social des animaux (la densité des couples) influence la présence de marqueurs individuels dans le chant : les signaux acoustiques des animaux vivant en zone de forte densité montre une atténuation de leurs signatures individuelles ce qui laisse supposer que la défense du territoire basée sur les chants du mâle fonctionne probablement de manière différente selon la densité des couples. L'objectif de notre étude était de déterminer dans un premier temps si des résultats analogues pouvaient être trouvés chez la chouette chevêche *Athene noctua*, et dans un deuxième temps, savoir si ces modifications influence le comportement territorial des chouettes. Pour étudier le système de communication de la chevêche, nous avons dans un premier temps identifié



© C. Maliverney

Chevêche d'Athéna - © C. Maliverney



4

des zones à faibles et fortes densités. Pour cela, nous avons répertoriés, à l'aide de la technique de la repasse, tous les mâles présents dans deux zones (Rhône, Monts du Lyonnais et Ain, Dombes). Lors d'une deuxième étape, pour savoir si la signature acoustique est influencée par la densité de chevêches, 22 mâles vivant en zone de faible ou forte densité ont été enregistré à l'aide d'un micro ou d'une parabole. Les chants sont analysés par ordinateur à l'aide d'un logiciel pour l'analyse de signaux acoustiques. Pour répondre à notre 2^{ème} question, nous avons émis un chant étranger aux 22 chouettes puis nous avons ensuite pris en compte le comportement de territorialité (temps de réponse et nombre de chants émis à la suite de la repasse) de chaque individu. Au final, nous montrons que la structure du chant est plus homogène dans les zones à forte densité : les chants des chouettes vivants dans des zones de faibles densités sont plus simples à identifier. La chouette chevêche est ainsi un nouveau modèle biologique qui permet de confirmer ce qu'avaient démontré Maria Delgado sur le grand-duc: une forte densité peut encourager les individus à utiliser des vocalisations très similaires, conduisant à un réseau de communication généralisée et

unique. Ainsi, la densité peut avoir pour conséquence la similarité des appels territoriaux. A l'évidence, les zones à forte densité pourraient affecter la notion même de territoire chez la chouette chevêche. Ainsi, si les animaux ne défendent plus que les abords immédiats du nid et partagent les sites de chasse, l'utilisation de signatures individuelles pourrait être moins nécessaire. A l'évidence, les animaux vivants dans les zones à faibles densités sont probablement beaucoup plus territoriaux et il semble probable qu'ils défendent les abords de leur nid mais aussi le territoire de chasse. Dans cette situation, les marqueurs individuels demeurent surement importants. Le processus de communication peut être affecté par la densité et cela entraîne une différence de reconnaissance et des différences comportementales. A l'évidence, la possession de chants similaires peut être avantageuse lors des interactions avec les voisins. Les espèces territoriales peuvent discriminer le signal voisin d'un autre et donc minimiser leurs réponses envers les mâles voisins, tout en réduisant les coûts associés à la défense du territoire. Ce phénomène correspond à la théorie du « cher ennemi », dans ce cas tout le monde gagne à rester calme avec ses chers voisins qui ne sont pas à la recherche d'un territoire (Fisher 1954).

La discrimination d'un non voisin a été mise en évidence chez les mâles de chevêches et montre que la réponse est plus forte lorsqu'il s'agit d'un étranger (Hardouin et al. 2006, résultats non présentés). La reconnaissance pourrait être affectée par la densité de nicheurs. A forte densité, les individus sont plus sollicités que ceux isolés. De ce fait, ceux des fortes densités sont potentiellement plus performants pour reconnaître leur voisin. Nos résultats indiquent que le comportement territorial face à un chant étranger des chouettes n'est pas affecté par la densité dans laquelle elles vivent. Il serait dès lors intéressant de voir si nos individus vivants en faibles densités montrent un comportement de territorialité plus fort que ceux vivants en fortes densités face à un chant appartenant à leur population ■

Delgado, M.D.M., Caferri, E., Mendez, M., Godoy, J.A., Campioni, L. et al. (2013). Population Characteristics May Reduce the Levels of Individual Call Identity. PLoS ONE
Fisher, J. (1954). Evolution and bird sociality. *Evolution as a Process*, 71-83.
Hardouin, L., Tabel, P., Bretagnolle, V. (2006). Neighbour-stranger discrimination in the little owl, *Athene noctua*. *Animal Behaviour* 72, 105-112.

Actes des rencontres chevêche et effraie 2015

Protocole minimal commun pour le suivi de la Chevêche d'Athéna par capture-recapture en nichoirs dans le cadre d'un programme personnel de baguage en France, mode d'emploi

Muriel et Patrick LECOMTE - Etude Chevêche

A la suite de sollicitations répétées de diverses structures, organismes ou collectivités pour la mise en place de programmes d'études sur la chevêche avec ou sans marquage, un point est fait sur le sujet et le protocole mis en ligne par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (Muséum National d'Histoire Naturelle) début 2015 est passé en revue. Souhaité

par le CRBPO dès 2013, il avait fait l'objet d'un travail collectif en 2014. La biodiversité et sa préservation sont désormais reconnues d'intérêt public majeur. La conséquence logique qui devrait en découler est que les programmes d'étude et de baguage devraient être portés de préférence par la collectivité sous toutes ses formes plutôt que par des personnes afin de

garantir la continuité, la pérennité et la préservation de cet intérêt. Cette possibilité est d'ailleurs prévue pour les programmes dits « personnels » du CRBPO (avec ou sans marquage, baguage) qui sont en fait des programmes dédiés à une espèce et à ses problématiques. Toute collectivité territoriale, structure, organisme qui le souhaite peut déposer



un programme qui fait alors l'objet d'un examen dans le cadre de procédures standards existantes. Les opérateurs (bagueurs par exemple) intervenant alors comme outil/ressource au service du programme qui vient appuyer la politique des collectivités en matière de biodiversité. Ces opérateurs peuvent être le cas échéant salariés des structures et formés par le CRBPO.

L'examen détaillé du protocole permet de mettre en exergue les pré-requis nécessaires, les récoltes d'informations annexes et les sessions qu'il implique à différentes périodes de l'année. Cet exercice a pour objet de partager le contenu du document avec un grand nombre d'acteurs sur l'espèce, de montrer que s'il paraît complexe au prime abord, il est tout à fait possible de le mettre en œuvre sous réserve de planifier l'organisation des opérations dans la durée. Sa lecture approfondie montre ses limites liées à sa nature, à ses

objectifs standardisés et au contexte dans lequel il évolue : il ne peut s'affranchir des règlements, lois qui régissent notre société ni de la bonne volonté des acteurs de terrain qui acceptent de participer aux études. Ainsi, par exemple, certains propriétaires privés ne souhaitent pas que les nichoirs qui sont posés sur les terrains qu'ils mettent à disposition soient officiellement géolocalisés. Ils mettent en avant leur crainte relative à la réglementation : un nichoir peut permettre l'installation d'un couple dans un secteur où l'espèce ne pouvait être présente sans cette opération. Or, cette installation d'une espèce protégée gèle potentiellement toute opération d'aménagement du terrain concerné (déclaration ou permis de construire même limités) ou implique des mesures compensatoires parfois lourdes et coûteuses alors que la présence de l'espèce est le résultat d'une action volontaire des propriétaires.

Pour aller plus loin dans l'appropriation collective du protocole et faciliter d'une manière plus générale la mise en place de programmes, Etudes chevêche a démarré la rédaction d'un « guide pratique pour la mise en œuvre d'un programme local d'étude (de la chevêche) ». Son achèvement est programmé pour fin 2016. Il abordera tous les aspects utiles : exploration préalable du contexte, définition des besoins d'étude, cahier des charges, établissement d'un retro planning, identification des ressources nécessaires, organisation à prévoir, moyens humains et financiers, boîte à outils, adéquation avec politiques publiques locales ou générales....

Le protocole est consultable et téléchargeable sur : <http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article43&lang=fr> ou en tapant dans un moteur de recherche : « protocole minimal chevêche » ■

Actes des rencontres chevêche et effraie 2015

Construction d'un réseau régional Conservation de l'Effraie des clochers en Rhône-Alpes

Aurélien SALESSE et Olivier MONTAVON - LPO Rhône

Depuis 5 ans, 5 départements de Rhône-Alpes (sur 8) ont lancé des programmes locaux pour la protection de l'Effraie des clochers dans la foulée du lancement de l'action nationale par la Mission Rapaces.

Chacun de son côté, les groupes Effraie de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire et du Rhône ont mené des campagnes de poses de nichoirs et des actions de sensibilisation/animation du grand public et des bénévoles de l'association.

Dans le Rhône, l'action « Effraie » débute

fin 2011 avec une convention passée avec le Grand Lyon et le conseil général du Rhône pour la coordination d'actions de protection et de suivi de l'espèce.

En 2012, le groupe Effraie rhodanien n'est constitué que de 3 personnes mais plusieurs actions sont réalisées au cours de l'année. D'abord, plusieurs sorties d'écoutes nocturnes dans divers secteurs du Grand Lyon permettent de mettre en évidence la présence de l'Effraie à chaque fois. Ensuite, le premier atelier de construction de nichoirs est un succès avec la participation d'une quinzaine

de personnes pour 7 nichoirs construits. Enfin, dans la foulée, le premier nichoir est posé (laborieusement) en décembre 2012 sur la commune de Savigny.

A la suite de cette première année de « rodage », l'action passe à la vitesse supérieure en 2013 avec la pose de 14 nichoirs sur plusieurs secteurs du département (ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais, nord-Beaujolais). Dans le même temps, d'autres sorties d'écoute sont menées et la Nuit de la Chouette permet de sensibiliser une quarantaine de personnes.



Photo © A. Allard

6

En 2014, 9 autres nichoirs sont posés et de nouveaux bénévoles viennent grossir les rangs. De plus une journée de formation des bénévoles est organisée en avril et permet de présenter les différents aspects théoriques de la biologie de l'Effraie et de visiter des sites occupés pour apprendre à reconnaître les indices de présence de l'espèce.

En 2015, la principale action du groupe Effraie de la LPO Rhône aura été l'organisation des rencontres grâce à la mobilisation d'une équipe de bénévoles motivés pour l'organisation à la fois en amont et sur place.

Dans le même temps, le nombre de données sur la base faune Rhône a gagné tant en quantité qu'en qualité puisque de 6 sites avec nidification certaine sur la

période 1999-2010, nous sommes passé à 9 sites en 2015.

Après les rencontres, les démarches pour l'installation d'un nichoir dans le clocher de la commune de Sainte-Consorce ont été engagées et ont abouti à la pose de celui-ci le 19 mars dernier. L'installation à l'aide de câbles et l'ajout d'un couloir ont permis de répondre aux objectifs définis avec la commune (préservation du patrimoine bâti et maintien de l'obstruction aux pigeons). C'est le premier nichoir installé dans un clocher mais pas le dernier, deux autres communes ayant été approchées pour équiper leur clocher. Suite au succès du travail de la LPO Loire sur la pose de nichoirs en clochers exposé aux rencontres, une campagne similaire va être mise en place dans le Rhône.

Une vingtaine de communes ont été repérées pour leur potentiel (habitat de l'espèce, complémentarité avec les nichoirs déjà en place). Elles vont bientôt être sollicitées.

De plus, à l'avenir, outre l'équipement de clochers, la pose de nichoirs en milieu agricole hors-bâtiment est une autre piste en cours de développement par le groupe. L'entrée « bio-régulation des rongeurs » est en effet une piste qu'il nous semble important d'étudier. Un premier nichoir a récemment été installé sur poteau (environ 4,5 m du sol) dans une pépinière du Beaujolais (Morancé). Dans le même temps une stratégie pour un suivi efficace des nichoirs déjà posés est à l'étude et sera testé cette année ■

Actes des rencontres chevêche et effraie 2015

EFFRAIE 38, création d'un réseau

Franck BOISSIEUX - LPO Isère

En 2010, une réflexion a eu lieu sur l'effraie des clochers en Isère car celle-ci est classée vulnérable sur la liste rouge départementale des vertébrés, mais aussi au niveau régional (Rhône-Alpes). Ce constat était très alarmant car d'une part, après la visite de 14 clochers en plaine de Bièvre (au nord de l'Isère) un seul avait une présence récente, et d'autre part, le département avait un important manque de données sur l'espèce sensible. Le démarrage du réseau effraie en Isère a consisté tout d'abord, à travers le site participatif www.faune-isere.org, par la diffusion de plusieurs informations et renseignements au sujet de l'espèce, autant sur le point de vue de son écologie que des nichoirs installés.

Durant cette même année, un appel a été fait par différents supports à de nombreuses personnes, soit qui ont installé un nichoir soit qui peuvent en installer et donc de les inviter à se faire connaître auprès du groupe. Avec l'aide de l'association la Choue (Etude des rapaces nocturnes en Bourgogne : www.lachoue.fr), un protocole de suivi de nichoir a été rédigé.

En Janvier 2011, 12 nichoirs ont été répertoriés en Isère, des fiches de suivis et des tableaux de synthèses ont été créés, ainsi que la mise en place d'un nichoir « témoin ». En effet, ce dernier mis en place consiste à un contrôle à la bonne période pour avoir une idée de la reproduction en cours sur ce secteur. Ensuite cette information est

analysée puis transmise aux membres du réseau. Le but est d'avoir un nichoir témoin dans chaque secteur favorable du département essentiellement en nord-Isère, pour comparer la tendance de reproduction. Fin 2011, un premier bilan départemental est rédigé. Depuis plusieurs nichoirs ont été installés ou répertoriés pour densifier le suivi de l'espèce :

- Fin 2011 : 24 nichoirs connus,
- Fin 2012 : 28 nichoirs connus,
- Fin 2013 : 35 nichoirs connus,
- Fin 2014 : 47 nichoirs connus,
- Octobre 2015 : 60 nichoirs connus !



Le réseau EFFRAIE 38 est affilié à la LPO Isère dont beaucoup d'adhérents en font partie, salariés et bénévoles, mais le réseau s'appuie aussi sur des groupes ou des associations locales, ainsi que des bénévoles non associatifs (habitants de villages, agriculteurs, propriétaires, etc.). Le réseau n'aurait pas vu le jour sans la mise en place du site participatif www.faune-isere.org, qui sert à la fois de base de données mais aussi d'outil de restitution, d'archivage des données, de partage d'information et de cartographie. En 2010, 74 données dont 6 de reproduction pour l'effraie ont été transmises, en 2011 nous sommes passés à 200 données dont 26 de reproductions. En 2014, 291 données dont 31 de reproductions. Une méthodologie pour entrer les informations précisément a été mise en place sur le site. En complément, un module de mortalité a été installé en 2013.

Différents projets sont en cours, comme le test de nichoirs sur « poteau » en plaine de Bièvre, pour pallier au manque de gîte en périphérie des villages, qui sont malheureusement en forte urbanisation sur ce secteur. Un nichoir équipé d'une caméra, ainsi qu'un deuxième nichoir témoin, sont référencés également. Depuis des bilans annuels ont été écrits, et différentes actions ont vu le jour, le réseau s'est beaucoup étoffé, les résultats ne sont pas encore probants, mais une dynamique est en place. Le lien est fait avec la mission rapaces et d'autres groupes naturalistes départementaux qui suivent des espèces comme les chiroptères, la chevêche d'Athéna ou le grand-duc d'Europe. D'autres réseaux ont vu le jour dans chaque département de Rhône-Alpes et une réflexion est en cours sur la pertinence de la création d'un réseau Rhône-Alpin Effraie ■

Programme de restauration des populations d'Effraie des clochers en Ardèche



Malgré les mesures de protection réglementaires, l'Effraie des clochers est en régression dans toute la France. C'est donc dans une logique nationale que la LPO Ardèche a lancé un projet pour la restauration de ses populations, après quelques premières installations ponctuelles (5 nichoirs mis à disposition par la Mission Rapaces en 2011). L'objectif pour 2014-2016 était d'augmenter le nombre de sites de nidification, d'améliorer les connaissances sur cet oiseau et de sensibiliser scolaires et habitants.

Les animations scolaires

Des animations scolaires ont été menées dans les écoles primaires des communes situées dans et à proximité des Espaces Naturels Sensibles du Département. En participant à ces animations et en construisant les nichoirs, un peu plus de 250 jeunes élèves ardéchois ont pu être sensibilisés et faire un grand pas vers l'éco-citoyenneté.

Les conférences grand public

Parallèlement à ces animations scolaires, des conférences ont eu lieu dans huit communes de sept ENS du département. Ces soirées « conférence diaporama » étaient parfois suivies de balades pour tenter de contacter les espèces nocturnes. Certaines espèces ont été vues ou entendues lors de ces balades (Chouette hulotte, Petit-duc scops, divers mammifères et amphibiens) mais jamais

la Dame blanche ne s'est manifestée ! Pour cette partie de notre programme, c'est un peu plus de 300 habitants qui ont été informés et sensibilisés à la protection des rapaces nocturnes.

Régime alimentaire

Pendant l'enquête, des pelotes ont été récoltées sur 7 communes. Elles ont permis de déterminer 700 proies, pour 11 espèces. Parmi celles-ci, on peut noter une prédominance forte de Mulot sylvestre et Crocidure musette (respectivement 234 et 252 individus, soit 33 et 36 % des proies totales). Les autres espèces trouvées sont : Campagnol agreste, Campagnol provençal, Campagnol des neiges, Campagnol roussâtre, Souris d'Afrique du Nord, Souris grise, Rat surmulot, Lérot commun et Pachyure étrusque.

Objectif « NidificAction, 50 nichoirs à Effraie en Ardèche »

L'action phare du programme est l'installation de 50 nichoirs dans les bâtiments communaux afin de proposer des sites de reproduction à l'Effraie qui a vu ses sites traditionnels de nidification disparaître (clochers d'églises grillagés, greniers et bâtiments agricoles devenus inaccessibles...). Courant 2016, quelques derniers nichoirs seront installés, pour passer le cap des 50 nichoirs ! Le rapport complet est disponible sur Faune-Ardèche :

http://www.faune-ardeche.org/index.php?m_id=20022 ■

Conférence Gravières © LPO Ardèche



Installation Rosières © LPO Ardèche



Bilan 2015 Effraie des clochers dans la Loire

Jean-Pierre BRUNEL, LPO Loire

Le moment est venu en ce début d'automne de faire un premier bilan du suivi de reproduction 2015 de la chouette Effraie dans les nichoirs installés par nos bénévoles.

Tout d'abord concernant les clochers, on constate malheureusement très peu d'occupation hormis celui de Saint-Médard-en-Forez où il y a eu 5 jeunes, 2 autres jeunes dans celui de Saint-Agathe-la-Bouteresse mais sans nichoir car le cloché est un des rares à être non grillagé ! Pourtant bon nombre d'entre eux (Boisset, Saint Priest, Salt-en-Donzy, Saint-Thomas-la-Garde, etc..) sont dans des milieux extrêmement favorables mais nous n'avons pas trouvé de traces de l'espèce lors de nos visites !

Les réussites viennent avant tout des nichoirs placés dans des granges

entourées de prairies comme à Sury (chez un voisin) où il y eu 3 jeunes au printemps et 6 en été, à Rozier-en-Donzy (6 au printemps et 5 en été), Saint-Marcel-de-Féline (3 naissances) et Saint-Martin-Lestra, 6 jeunes chez un particulier qui a lui-même fait le nichoir. Un nichoir sur la commune de Boisset-Saint-Priest était occupé mais a été prédaté par une fouine (ainsi que les poules du bâtiment !). En revanche, celui installé chez moi a été occupé au printemps puis abandonné... puis réoccupé ensuite par un couple de Faucon crécerelle qui fut lui-même chassé de nouveau par l'Effraie des clochers mais sans reproduction. Beaucoup d'autres nichoirs ont été occupés mais par des pigeons ou des choucas et plusieurs par des Guêpes et des Frelons !

Ce sont donc 36 jeunes qui se sont envolés de nos nichoirs en 2015 :

Ce chiffre n'est peut-être pas le reflet complet des reproductions car tous les nichoirs n'ont pu être visités par manque de temps et de bénévoles. Le point le plus préoccupant est sans doute l'absence totale de présence de l'espèce dans les nichoirs des clochers installés depuis maintenant plusieurs années, ce qui serait peut-être le reflet d'une très importante dégradation des milieux pour l'Effraie mais pas seulement... Je reste optimiste pour les années à venir car une équipe de bénévoles est maintenant en place, d'autres poses de nichoirs vont avoir lieu cet automne prochain et le suivi devrait être plus rigoureux. Merci à tous pour votre disponibilité ! ■



Autour de l'agroécologie et de la gestion de l'espace dans le Coglais

Henri-Pierre ROUAULT, Communauté de Communes du Coglais marches de Bretagne



9

Le canton du Coglais se situe au nord-est du département de l'Ille-et-Vilaine, à l'Ouest de Fougères. Ce canton est reconnu pour son économie autour du granit et aussi de l'agriculture. Ce territoire est un gros producteur laitier, il est dit que l'on y produit le plus de lait à l'hectare de France. Cette production a aussi un effet négatif car de nombreux problèmes persistent telle la pollution des eaux dont un sous bassin versant est en contentieux européen sur les nitrates. Coglais Communauté a développé une politique en terme agricole et écologique intéressante autour du génie écologique. On élabore des projets sur les vergers conservatoires, le bocage et sa filière, la gestion des bords de route avec exportation, les auxiliaires de l'agriculture, etc. Le Coglais se montre aujourd'hui un territoire fragile du fait de la crise agricole et la crise identitaire rurale. Une réflexion est actuellement en cours pour développer l'agroécologie sur notre territoire pour répondre en partie à la crise agricole en cours.

Le projet du Coglais autour du génie écologique

En 2008, Coglais Communauté a lancé un programme intitulé Etudes et Recherches en Développement Durable sur l'ensemble du canton. Ce projet était imaginé car de nombreuses actions de

développement durable étaient mises en œuvre ou en étude dans certaines villes ou certains villages et que dans le même temps, l'espace rural était oublié. De plus, à cette époque, des études et des programmes d'actions étaient envisagés sans une mise en œuvre des recommandations. Pour le Coglais, il semblait pertinent de mettre en marche un processus expérimental et opérationnel. Le projet Etude et Recherche en Développement Durable était mis en place sur le Coglais. Pour cela diverses pistes d'actions étaient lancées autour de thèmes principaux concernaient les vergers conservatoires, la gestion de l'herbe des bords de route, les auxiliaires de l'agriculture, le bocage et la filière bois, etc.

1. Les vergers conservatoires

Lors de la création de l'A84, il a été imaginé la création de vergers conservatoires, positionnés le long de l'autoroute dans divers endroits. Un travail d'inventaire a été mené par l'association des mordus de la pomme chez les agriculteurs ayant des terrains dans un périmètre d'environ 300m le long du futur tracé de l'autoroute. Ainsi 180 variétés de pommes ont été ainsi plantées. Aujourd'hui, ce patrimoine est positionné dans 8 vergers différents. Coglais Communauté s'est intéressé à ce dossier pour plusieurs raisons :

- des habitants recherchaient

des pommes en période de faible production certaines années pour la fête du pommé,

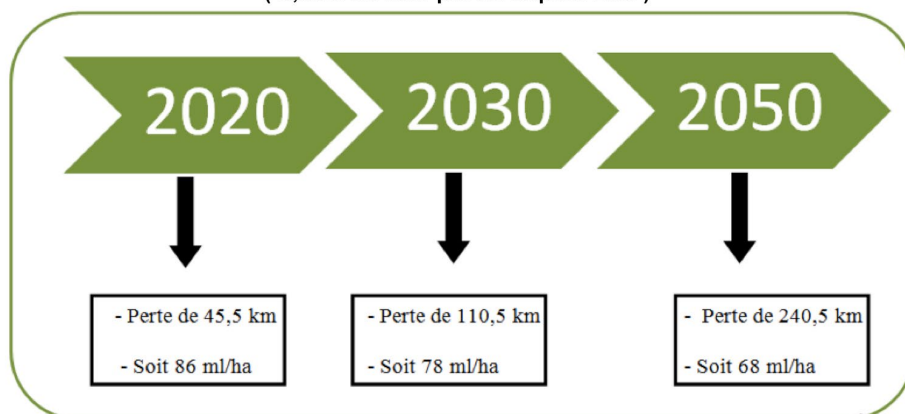
- les vergers étaient en mauvaise état de conservation. En effet, la convention entre l'Etat et l'association les mordus de la pomme, à la mise en place des vergers, prévoyait que l'entretien du sol était à la charge de l'Etat (ce qui est réalisé chaque année) et l'entretien des arbres était à la charge des mordus de la pomme. L'association étant basée à Quevert, près de Dinan, les entretiens n'étaient plus assurés du fait de la distance. Aussi les arbres se détérioraient,
- une réflexion était menée par les élus et agents pour offrir les fruits aux plus démunis.

Pour remédier à cela, une gestion plus opérationnelle a été entreprise avec les services de l'A84, les mordus de la pomme et Coglais Communauté, du fait que la structure a sur son territoire un patrimoine génétique à préserver et à valoriser. Depuis 2010, les vergers sont entretenus régulièrement avec du personnel en insertion. De plus, des actions de formations pour le grand public sont menées chaque année avec les mordus de la pomme.

2. La gestion des bords de route

Coglais communauté n'a pas de compétence en gestion de la voirie mais possède quelques routes pour la déserte

Prévision du linéaire bocager d'ici 2050, en fonction du rythme d'évolution actuel (-6,5km de haie par an depuis 2007)



des zones d'activité. Des constats ont été réalisés montrant l'inadéquation de cette gestion et les effets néfastes d'un point de vue économique, écologique, etc. En effet, les produits de fauche laissés sur place entraînent :

- une dégradation de la voirie,
- une accumulation de la matière dans les fossés (entraînant des coûts importants de curage, décapage, debusage, etc.),
- un développement des graminées au détriment des plantes à fleurs,
- une non valorisation des produits,
- des risques d'incendie en période sèche,
- des risques importants des allergies dus aux graminées,
- Une augmentation des risques d'aquaplaning du fait d'une mauvaise évacuation de l'eau en bordure de route.

Pour remédier à cela, Coglais Communauté a entrepris de développer une nouvelle approche de cette gestion. Un travail d'expertise a été mené sur la gestion des routes du canton, la qualité

des produits récoltés, l'analyse du sol, le matériel permettant le ramassage des produits des accotements, fossés et talus, ainsi que sur l'évolution de la flore (et aussi de la faune).

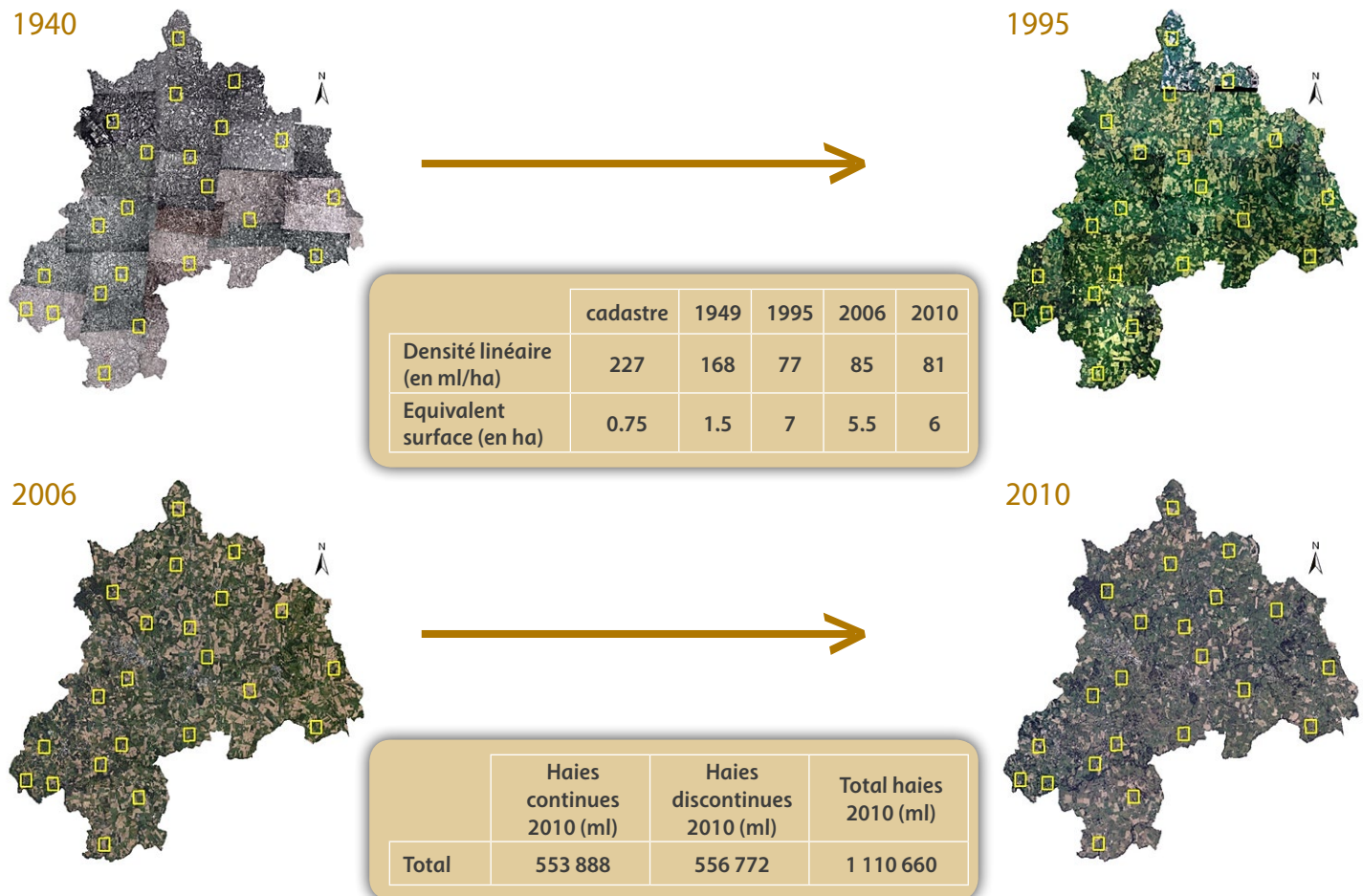
Aussi, un travail de démonstration, d'échange entre élus, agents de la collectivité et entreprises spécialisées pour bien définir le matériel. Une première démonstration en 2008, avec l'entreprise NOREMAT a permis de découvrir pour la première fois en France un matériel pouvant exporter les produits des bords de route. Le bilan restait assez mitigé du fait du matériel qui n'était pas suffisamment performant (petit volume récolté, hauteur de coupe, sécurisation des chantiers, etc.). En 2009, une entreprise locale, VADMA, spécialisée dans le compostage, a souhaité participer au projet en répondant à la demande Coglais Communauté. Ce prototype a permis la récolte de la végétation des accotements. En 2010, un autre prototype sera mis en place pour récolter la végétation des talus et fossés. Les

produits récoltés sont mis à disposition aux agriculteurs volontaires dans cette démarche expérimentale. Le projet poursuit son développement puisqu'environ 30 communes se sont lancées dans ces essais. Des analyses continuent à se faire sur certaines routes où l'on voit maintenant apparaître des bruyères, callunes, orchidées, etc.

3. Le bocage et la filière bois

Le canton du Coglais a sur son territoire quelques unités de chaudières bois installées dans des exploitations agricoles. De plus, dans le cadre d'un projet hospitalier et la construction d'une piscine, dont le chauffage était prévu au bois, les élus ont souhaité mettre en place un projet bocage dans le Coglais. Des plantations avaient eu lieu dans le Coglais surtout depuis la création de l'autoroute A84, 150 km de haies avaient été installées avec malheureusement beaucoup de châtaigniers (de la quasi-monoculture). Ceux-ci vont très vite être contaminés par un champignon, le chancre

Figure 1 : Evolution du bocage du cadastre napoléonien à aujourd'hui (ml = mètre linéaire)



entraînant une baisse productivité de bois. Différents programmes de plantations vont voir le jour sur le canton où entre 10 et 15 km de haies bocagères avec des essences locales et variées seront installées. Durant ces dernières années, une analyse historique du bocage a été menée à partir du cadastre napoléonien à aujourd'hui. Quelques données sur cette évolution de ces études se trouvent en illustration de cet article.

Le Coglais s'est engagé dans le programme Breizh Bocage en 2009 où les plantations et les entretiens sur les plants de moins de 3 ans sont financés à 100 % par différentes administrations. Coglais Communauté a entrepris d'intégrer dès le début du projet les agriculteurs et les structures d'insertion pour que les acteurs s'approprient la démarche et surtout les haies. Le canton travaille à l'élaboration d'un plan de gestion bocager. Pour avoir un bocage opérationnel, il faudrait planter 1 000 km de haies soit environ 50 km par an et pendant 20 ans.

4. Les auxiliaires de l'agriculture

Dans le projet du Coglais, lors des inventaires de terrain en terme de biodiversité, il a été répertorié des chouettes chevêches sur quelques communes. Aussi après un inventaire, il a été installé quelques nichoirs pour compenser les manques de cavités de territoire se trouvant en openfield. En 2015, sur 23 nichoirs, 17 ont été occupés dont 5 par les chevêches.

Ce travail est mené en collaboration avec les agriculteurs et des bénévoles. Cette réflexion autour de la chevêche, est intéressante car il est signalé des pullulations de campagnols agrestes sur certaines zones, or la chevêche qui vit à proximité de l'homme est un animal qui consomme dans son régime alimentaire 50 % de petits rongeurs.

5. Le développement agricole dans le canton

Coglais Communauté n'a pas de compétence particulière en agriculture mais a inscrit une compétence pour sa participation des événements agricoles et particulièrement le comice du Coglais. En effet, Coglais Communauté a mis à disposition du comice, un coordinateur pour permettre le développement de l'événement. Aujourd'hui, le comice est un des plus importants de Bretagne car plus de 120 bovins et plus de 30 chevaux sont présentés. Le nombre de personnes participant à cet événement est d'environ 4000. Le comice amène aussi plus de 70 exposants. Un des choix des organisateurs est l'ouverture vers le monde rural et citadin pour échanger sur l'agriculture.

6. Le génie écologique dans l'espace urbain et périurbain au niveau du Coglais

Coglais Communauté mène une réflexion de génie écologique dans ses espaces verts et ses espaces urbanisés. Ces milieux doivent devenir des réservoirs de biodiversité au service du

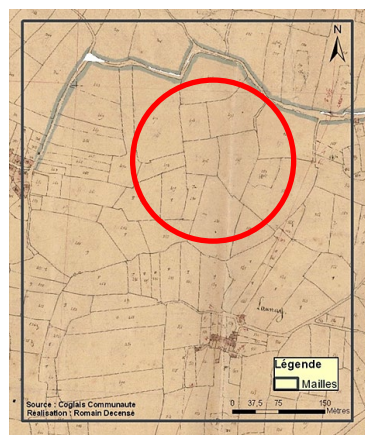
monde rural. En effet, les aménagements urbains, fonciers, etc. D'autrefois ont contribué à la chute de la biodiversité. Hors, cette biodiversité a de nombreux atouts et particulièrement en tant qu'auxiliaires de l'agriculture. Donc pour maintenir ce patrimoine, Coglais Communauté conçoit ses projets avec les acteurs du développement que sont, les architectes, etc.

Aujourd'hui, les pelouses deviennent plus attractive pour la nature, des mares sont créées, des nichoirs autour des bâtiments communautaires accueillent différentes espèces d'oiseaux, les tontes sont moins rases et plus espacées, etc. Et en plus, ces nouvelles pratiques ont aussi des effets positifs car elles permettent des économies financières, etc.

Coglais Communauté est engagé dans un PLUI et un Agenda 21. Pour imaginer le développement durable du territoire, il semble nécessaire de travailler sur les ressources naturelles consommées. On peut dire, et cela restera à confirmer que le territoire consomme autour de 15 millions d'euros en achat d'eau et aussi d'énergie. De plus, le service développement rural (agriculture et écologie) qui travaille avec les chasseurs et les pêcheurs estime qu'environ 50 000 € sont déployés dans les lâchers de gibiers et de poissons chaque année dans les 11 communes du canton. Dans le cadre de son agenda 21 et de son PLUI, le Coglais intègre une réflexion sur les ressources naturelles ■

Figure 2 : Un intérêt pour l'analyse de l'évolution du linéaire bocager

Cadastre



1949



2010



- Structure bocagère encore présente à certains endroits en 2010
- Une régénération naturelle

Bilan 2015 Effraie des clochers dans les Yvelines

Dominique ROBERT, Association TErroir et NAture en Yvelines (ATENA 78)

Etat des lieux : Novembre 2015

- Nombre de niochirs 132.
- Installés sur 117 sites.
(au début, nous posons 2 niochirs sur le même site, pour le même couple : il y a donc plus de niochirs que de sites équipés).
- Répartis sur 77 communes.
- Au total, 64 sites différents ont déjà été occupés au moins une fois pour la reproduction (graphique 1).
- Un maximum de 50 sites reproducteurs (simultanés) la même année 2012.

Commencée en 1993, notre action de protection de l'Effraie des clochers s'est poursuivie chaque année par la pose de niochirs dans les clochers, hangars agricoles, granges, centres équestres... Le graphique 2 indique le nombre de couples qui s'y sont reproduits.

- La progression est régulière jusqu'en 2005, pour atteindre le nombre de 33 couples nicheurs.
- A partir de cette date, on observe une série de variations annuelles, avec une première baisse en 2006, suivie d'une reprise de la progression jusqu'à 41 couples en 2008.
- Une chute importante en 2009 : à peine la moitié (46 %) des couples se sont reproduits, suivie d'une

remontée et d'un pic avec 50 couples nicheurs en 2012, notre meilleure année,

- A nouveau une chute brutale en 2013 : seulement 16 % des couples se sont reproduits, puis une remontée progressive, mais sans rattraper encore la totalité des couples nicheurs de 2012.

L'Effraie des clochers est capable de faire 2 nichées la même année, lorsque la femelle est en bonne condition

physiologique, à priori lorsque la nourriture est abondante. Le cumul annuel des 1^{ères} et 2^{èmes} nichées fait bien apparaître « les bonnes années ».

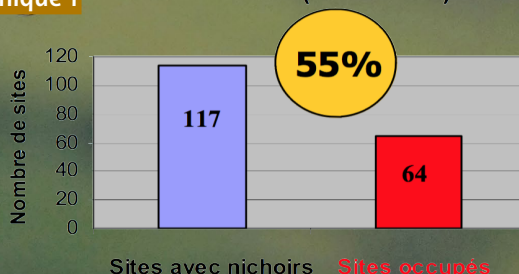
- En 2002, l'Effraie double le nombre de nichées par rapport à 2001.
- En 2007, l'Effraie double à nouveau le nombre de nichées par rapport à 2002.
- En 2012, le nombre des nichées atteint le sommet.
- En 2014, sortie du tunnel après la catastrophique année 2013.

Résultats de la reproduction au cours des 15 dernières années

Année	Nombre de niochirs	Nombre de sites	Couples nicheurs	2 ^{ème} nichée	Total nichées cumulées	jeunes à l'envol	jeunes par nichées
2001	66	56	16	+1	17	51	3
2002	73	62	23	+12	35	120	3,4
2003	82	71	27	+1	28	80	2,8
2004	85	73	27	+14	41	135	3,3
2005	89	77	33	+7	40	144	3,6
2006	97	84	26	+5	31	133	4,3
2007	104	90	40	+30	70	268	3,8
2008	108	94	41	+1	42	123	2,9
2009	112	98	19	+0	19	51	2,6
2010	118	104	33	+11	44	147	3,3
2011	120	106	38	+16	54	183	3,4
2012	124	109	50	+43	93	341	3,7
2013	125	110	8	+1	9	31	3,4
2014	129	114	36	+20	56	262	4,7
2015	132	117	42	+10	52	175	3,4
Total 631					Total 2244	Moyenne 3,55	

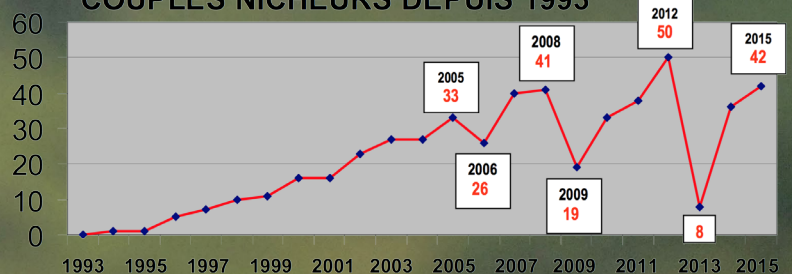
Graphique 1

Taux d'occupation des sites avec niochirs (1993-2015)



Graphique 2

COUPLES NICHEURS DEPUIS 1993



Le nombre annuel de jeunes à l'envol : une autre façon de mettre en évidence les « bonnes années ».

Alors, qu'est-ce qu'une « bonne année » pour l'Effraie des clochers !

A priori, une année où la nourriture est abondante.

Nous ne faisons pas d'étude approfondie du régime alimentaire local de l'espèce, à partir de nos pelotes de réjection (que nous récoltons par ailleurs régulièrement pour les animations scolaires).

Cependant, si on se réfère aux nombreux travaux (*) en ce sens, on sait que l'Effraie des clochers est très dépendante des micromammifères, qui peuvent constituer 97 % des vertébrés, parmi lesquels 50 % de Campagnols. Ce régime alimentaire décrit par Uttendoerfer vaut pour la région étudiée (Allemagne) et subit évidemment des variations régionales suivant le climat, l'altitude et les habitats représentés. Il reste cependant une bonne référence dans notre région agricole, au climat océanique tempéré. Nous sommes amenés à rechercher l'origine des

variations du succès reproducteur de la Dame blanche, dans les fluctuations des populations de Campagnols des champs *Microtus arvalis*.

(*) Ceux menés en Allemagne par Uttendoerfer donnent 74.250 mammifères sur 77.602 vertébrés, dont de 50 % de campagnols, 25 % de Musaraignes, 15 % de Mulots, 7 % de rats, souris, lérots, taupes... et 3 % de petits passereaux et batraciens. Cité par P. Giroudet, Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe, Delachaux et Niestlé.

Comment mesurer les fluctuations des populations de Campagnols des champs ?

• Pour bien faire, par le piégeage.

Nous n'avons pratiqué le piégeage qu'une seule année, en 2009, car nous avons pu disposer cette année là d'un matériel mis gracieusement à notre disposition (100 pièges). L'expérience unique ne permet donc pas la comparaison pour mesurer les fluctuations des populations de campagnols des champs. En outre, l'année 2009 a été marquée par un très gros déficit en rongeurs, comme l'a mis en évidence l'analyse des fonds de nichoirs de Chouette chevêche, qui cette année 2009 s'est massivement reportée sur les insectes.

• En recueillant des informations sur les dégâts causés dans les cultures.

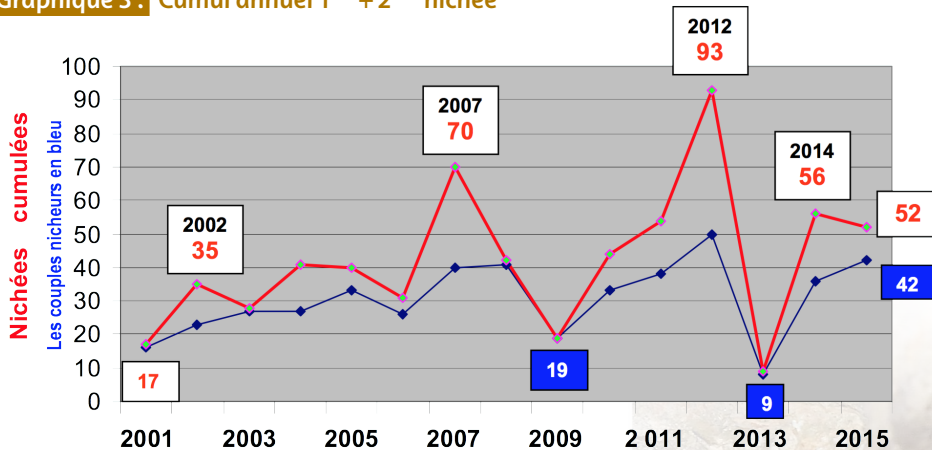
La méthode repose sur les constats et témoignages de l'impact des rongeurs par les professionnels concernés (les agriculteurs). Elle est donc indirecte et en partie subjective, néanmoins elle permet de repérer des années « clés ». La FREDON Ile-de-France (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) se charge de collecter ces témoignages et propose une méthode d'évaluation de l'impact par un parcours-type, dans la diagonale des parcelles, afin de quantifier au mieux les dégâts.

Les informations transmises par la FREDON ile-de-France (Jonathan Burel communication personnelle), sont absolument étonnantes : 2002, 2007, 2012 et 2014 sont repérées comme des « années à campagnols », au vu des dégâts signalés dans les cultures.

Ces observations sont donc en total concordance avec nos résultats et les variations du succès reproducteur de l'Effraie des clochers.

Certes, c'est n'est pas une « découverte » (mais il est toujours intéressant de le vérifier), la Chouette effraie est un super prédateur de Campagnols des champs, dans la mesure où à la fois elle dépend de cette ressource et elle adapte sa reproduction en conséquence. Nous avons déjà qualifié l'Effraie des clochers de véritable « éponge », en symbiose avec son environnement alimentaire et qui réagit avec

Graphique 3 : Cumul annuel 1^{ère} + 2^{ème} nichée



Graphique 4 : Jeunes à l'envol (total 1^{ère} + 2^{ème} nichée)

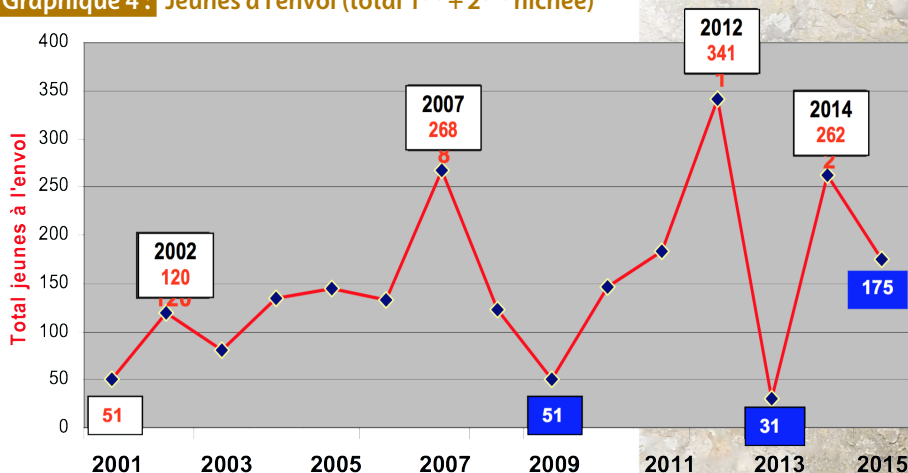


Photo Jean-Paul Gulià © ATENA 78

14

une étonnante rapidité aux fluctuations des populations de rongeurs.

Lorsque ses proies favorites viennent à manquer, l'Effraie peut aller jusqu'à ne pas se reproduire du tout, ce fut le cas en 2009 et de façon encore plus brutale en 2013, avec seulement 8 couples nicheurs sur les 50 de l'année 2012 (- 84 % en une seule année). Et les écarts sont encore plus spectaculaires, si l'on tient compte de la somme des 1^{ère} et 2^{ème} nichées, avec 93 nichées en 2012 et seulement 9 en 2013 !

L'espèce affiche donc une grande dépendance aux rongeurs. Et en même temps, l'Effraie reconstitue (assez) rapidement ses effectifs (36 couples nicheurs en 2014, puis 42 couples en 2015, après la catastrophe année 2013 et

ses 8 couples nicheurs). L'Effraie peut également pondre un plus grand nombre d'œufs et mener plus de jeunes à l'envol (262 en 2014 contre 31 en 2013). L'espèce adapte sa fécondité (œufs pondus, 2^{ème} nichée) selon la nourriture disponible.

Il nous reste à expliquer pourquoi les variations apparaissent à partir de 2005 et s'accroissent au cours des dernières années : peut-être du fait des modifications des pratiques agricoles et notamment des techniques de « non labour », « semi direct » ou « technique culturale simplifiée », qui ne retournent pas les galeries et terriers des Campagnols des champs. Ce sera une piste de réflexion à suivre.

Pour conclure sur la reproduction 2015 : le nombre de couples nicheurs poursuit

sa progression (de 36 en 2014 à 42), mais malgré cela, le nombre de nichées est en régression (52 au lieu de 56 en 2014), et le nombre de jeunes à l'envol encore plus (175 au lieu de 262). En particulier plusieurs 2^{ème} nichées ont été perdues dans le courant de l'automne 2015. Ces résultats semblent à nouveau en corrélation avec les informations en provenance du monde agricole : les dégâts dans les cultures ne sont pas signalés en automne 2015, alors que l'alerte était générale la saison passée et durant tout l'hiver 2014-2015 (sources FREDON Ile-de-France) ■

Photo © François Lelièvre



Retour d'expérience sur le projet « Une Chouette dans mon village » en Lorraine

Clément BRUNET, Lorraine Association Nature (LOANA)

Porté bénévolement par Lorraine Association Nature (LOANA) depuis 2013 et en collaboration avec la LPO Meurthe-et-Moselle, ce projet a pour objectif de connaître, protéger et valoriser les chouettes menacées de nos campagnes : Effraie des Clochers et Chevêche d'Athéna. La volonté de travailler localement et efficacement nous a orienté sur un territoire peu prospecté jusqu'alors, à cheval entre le sud de la Meuse, le SO de la Meurthe-et-Moselle et le nord des Vosges (110 communes pour 1500 km²).

Actions Chevêche d'Athéna

- Suivi des chouettes nicheuses via des écoutes par la méthode de la repasse ; 236 points d'écoutes avec un seul passage ont été effectués pour 43 mâles chanteurs contactés (population estimée à seulement 300 couples en Lorraine), soit une densité de 0.05 chouette par km². Cette densité très faible pour l'espèce est caractéristique du nord et avait été également démontrée par JC Génot au cours de ses études dans les Vosges du Nord.
- En considérant la distance moyenne de dispersion connue et la mise en évidence des faibles connectivités entre certains noyaux de populations, au total, ce sont **33 communes** qui ont été identifiées comme prioritaires pour la mise en place d'actions de conservation.

- **Premières actions de conservation :** participation à l'élaboration d'un PLU communal (3000 mètres de haies suggérées et classement des trames vertes en l'état), création d'un verger conservatoire avec les scolaires, plantation de 500 mètres de haies sur un secteur sensible, impression et distribution de posters de sensibilisation.
- **Perspectives :** poursuivre le suivi des noyaux connus et accentuer le travail avec les communes (PLU-PLUi, SCOT, plantations de haies et vergers) ; production de jus de pommes « Chevêches » avec participation des usagers locaux ; mise en place d'une « smartbox chevêches & vergers » proposant des actions spécifiques à la conservation des deux chouettes.

Actions Effraie des Clochers

Démarchage des communes pour leur proposer la pose de nichoirs à Effraies et la réalisation d'une animation « rapaces nocturnes » auprès des scolaires. Les communes participantes financent les nichoirs (60 € l'unité) et l'animation (150 € pour une demi-journée) et signent une convention avec LOANA visant à limiter le dérangement et bannir l'usage de rodenticides. A ce jour, 14 nichoirs ont été posés et 4 animations ont été effectuées auprès des scolaires. Un suivi des nichoirs est prévu pour l'hiver mais un couple d'Effraies est d'ores et déjà

installé au grand plaisir des enfants qui ont participé à la pose du nichoir. Les 1^{ers} résultats ont fait des émules et de nombreux projets restent à venir. Une animation grand public avec diffusion du court métrage « Madame Blanche » en présence du réalisateur Michel Ribette a également permis de sensibiliser petits et grands. Une affiche de sensibilisation est aussi distribuée aux communes participantes.

Actions « doubles »

Travail en cours avec la FREDON Lorraine pour considération des 2 espèces avant de délivrer une autorisation de traitement à la bromadiolone. Le statut « nicheur » des espèces empêchant le traitement à l'échelle communale ; Travail en cours avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour la replantation orientée de vergers communaux et réseaux de haies via la compensation du patrimoine arboré du bord de route (arbres abattus pour état sanitaire ou risque liés aux accidents).



LOANA tient à remercier les nombreux bénévoles

ayant participé au projet jusqu'ici, les services civiques qui ont apporté leur pierre à l'édifice et les communes qui agissent en faveur des Effraies et des Chevêches ■



Suivi des actions menées sur la chevêche d'Athéna et le petit-duc scops dans les Deux-Sèvres

Damien CHIRON, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)

Dans le contexte actuel de crise de la biodiversité, le suivi des populations animales (*i.e.* monitoring) est un préalable indispensable pour détecter les éventuels déclin et en déduire des mesures de conservation appropriées. Ces suivis doivent être adaptés aux espèces recherchées ce qui, pour certaines d'entre elles, peut s'avérer difficile. Ceci est notamment le cas des rapaces nocturnes (Strigidés et Tytonidés), dont le recensement est considéré comme un véritable challenge en raison de leurs mœurs de vie singulières. De ce fait, les recensements d'oiseaux nicheurs réalisés dans le cadre d'atlas départementaux ou régionaux ne sont guère adaptés à ces espèces. Nous sommes donc à ce jour dans l'incapacité d'évaluer la taille de leur population à large échelle, ni l'ampleur de leur déclin, qui semble pourtant avéré, du moins pour certaines de ces espèces, dans de nombreux pays d'Europe. Le recensement des rapaces nocturnes, détectables essentiellement de nuit par leurs vocalisations, requiert alors des protocoles spécifiques dans lesquels la repasse émise lors de points d'écoute nocturnes est devenue une méthode incontournable. Mais, même si cette méthode est à ce jour la plus efficace pour recenser ces espèces, nous savons qu'une part d'individus présents demeurent non détectés (fausses absences) pour diverses raisons. Qui plus est, les individus détectés sont, quant à eux, difficilement localisables

avec précision dans l'obscurité par l'observateur, ce qui entraîne inévitablement des doubles comptages ou des fausses présences. Ces biais peuvent affecter fortement l'estimation de leurs populations.

Par une approche méthodologique, la présente étude a eu pour objectif de quantifier un certain nombre de ces biais afin d'évaluer au mieux les populations départementales de deux rapaces nocturnes cavicoles nicheurs en Deux-Sèvres : la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* et le Petit-duc scops *Otus scops*. Pour ce faire, nous nous sommes efforcés de quantifier les comportements vocaux des espèces en réaction à la repasse (taux de réponse, temps de latence...). Nous avons également mesuré l'aptitude de plusieurs observateurs, d'une part à détecter les vocalises de ces espèces, et d'autres part à localiser précisément les individus vocalisant, ceci en fonction d'un facteur clé : la distance séparant l'individu de l'observateur.

Il en ressort :

1. une diminution significative du taux de détection entre 0 et 1000 mètres, laquelle est en partie imputable au taux de réponse de l'espèce.

2. des distances d'erreur de localisation d'individus qui d'une part, diffèrent significativement entre les observateurs, mais d'autre part, augmentent de manière significative avec la distance.

3. Une surestimation des distances des individus par l'observateur lorsque l'espèce vocalise proche de celui-ci, et, au contraire, une sous-estimation quand elle vocalise loin de lui.

Ces résultats issus de protocoles expérimentaux ont été appliqués aux données recueillies lors des deux enquêtes départementales menées en 1999/2000 puis 2009/2010, tout en tenant compte de facteurs environnementaux (habitats et variables bioclimatiques) pouvant affecter l'abondance et la distribution de ces deux espèces en Deux-Sèvres. Cela nous alors permis d'estimer les effectifs, la distribution et les tendances d'évolution de ces deux rapaces nocturnes dans le département en ce début du 21^{ème} siècle.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes menée en partenariat avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC- CNRS) et le Centre d'Etudes Fonctionnelles et Evolutives (CEFE -CNRS).

Pour plus de détails, ce mémoire est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.cebc.cnrs.fr/Fthese/PUBLI/Chiron.pdf> ■



Actions de conservation de la Chevêche d'Athéna dans le cadre d'un programme trinational

LPO Alsace

Présentation générale du programme de conservation

Le programme de conservation transfrontalier réunit plusieurs structures qui sont :

- SVS/BirdLife Schweiz (Schweizer Vogelschutz) en Suisse alémanique,
- NABU (Naturschutzbund Deutschland) en Allemagne,
- LPO Alsace en France,
- Collectif Ajoie - 5 associations en Suisse francophone,
- LPO Franche-Comté en France.

Depuis les premières actions initiées dans les années 60, le territoire d'action et le nombre de partenaires n'ont cessé de s'étoffer.

Historique des actions et des partenariats

- 1960-1990 : Actions ponctuelles de sauvegarde dans le Haut-Rhin,
- 1980 : 40 couples estimés dans le Haut-Rhin,
- 1990 : Premières actions coordonnées de sauvegarde dans le Sundgau (68) avec le concours financier et technique suisse et allemand,

- 2000 : Début du partenariat trinational,
- 2005-2007 : Programme Interreg franco-allemand-suisse,
- 2006 : Lancement du programme de suivi par baguage,
- 2008-2015 : Programme corridors écologiques et micro-habitats,
- 2010 : Collaboration avec le collectif Ajoie,
- 2012 : Actions de protection et connaissance élargies au Bas-Rhin,
- 2013 : Collaboration avec la LPO Franche-Comté,
- 2013 : Collaboration scientifique avec les CNRS de Strasbourg et de Besançon,
- 2015 : 328 territoires dénombrés en Alsace (135 dans le 68 et 193 dans le 67).

Origine du programme transfrontalier

L'historique des actions citées plus haut, le constat partagé du déclin de l'espèce ainsi que, plus globalement, le fait que les espèces ne connaissent pas de frontières ont conduit à la mise en commun de programmes d'actions indépendants.



17

Ainsi, des suivis coordonnés des populations de chevêches ont été mis en place pour améliorer la connaissance et la protection. Par la suite des actions conjointes ont été réalisées par les bénévoles de différentes associations. Par ailleurs, le constat a été fait qu'il est moins difficile de trouver des financements si le travail partenarial transfrontalier est mis en avant.

Les actions menées dans le cadre de ce programme sont :

- Suivi de la population, fabrication, pose et suivi de nichoirs,
- Programme de baguage de l'espèce,
- Plantations/distributions/tailles d'arbres fruitiers à haute-tige,
- Plantations de haies,
- Chantiers-nature bénévoles trinationaux,
- Elaboration et vente de produits issus des vergers à hautes-tiges,
- Achat et renaturation de terres agricoles,
- Animations/conférences/stands/sensibilisation/communication,
- Collaboration scientifique avec CNRS Strasbourg et Besançon.

Photos © LPO Alsace



Focus sur l'étude de l'espèce par le baguage :

Chouette, le Verger ! La dispersion des jeunes, clef d'une reconquête

18

Un protocole de suivi par baguage a été mis en place, dans le Haut-Rhin (Alsace) pour connaître les stratégies de dispersion de la Chevêche, afin de mettre en œuvre des moyens de protection qui favorisent une reconquête du territoire, par delà les frontières, dans un cadre trinational.

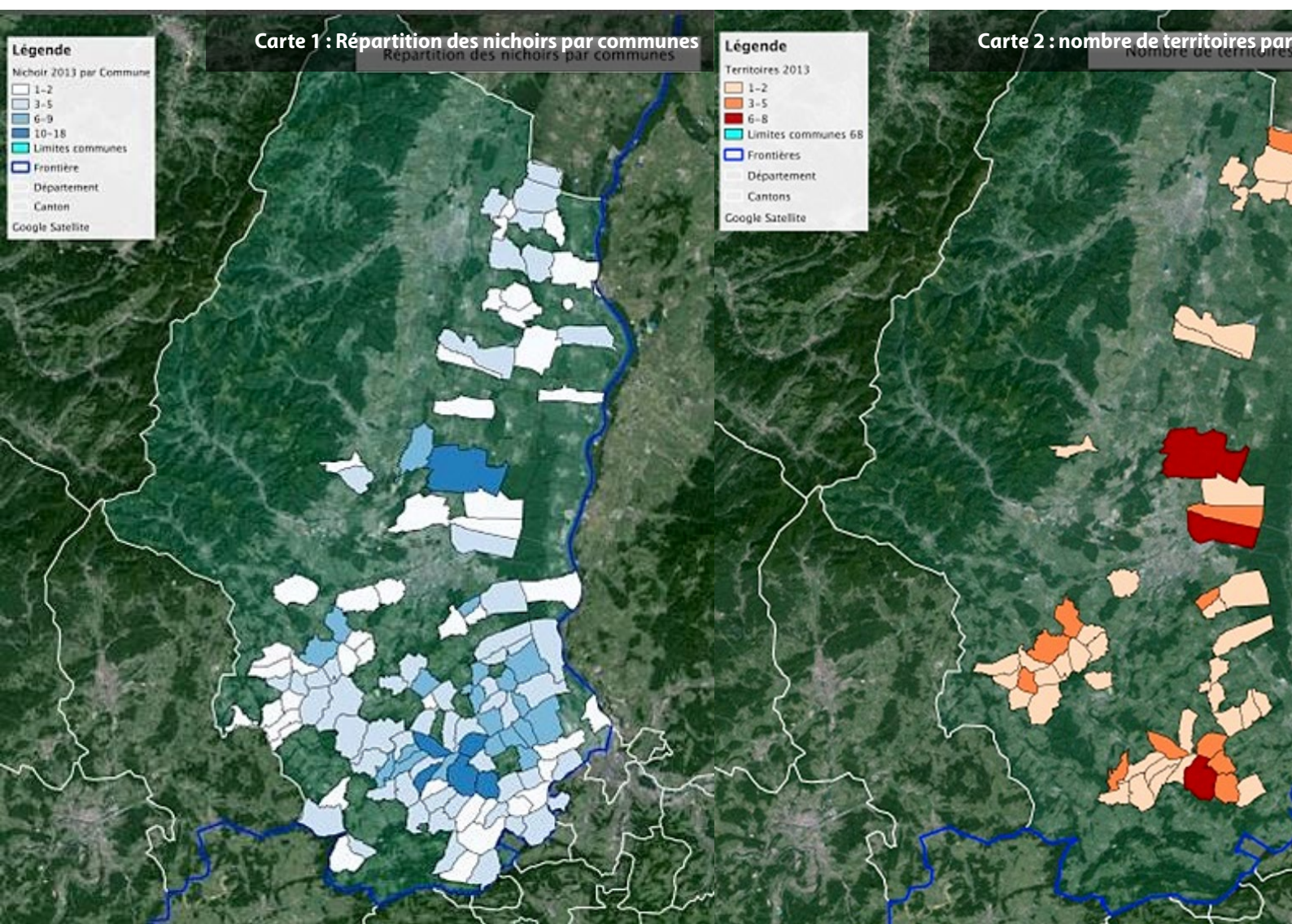
Suivi par le baguage

En Allemagne et en Suisse limitrophes, la plupart des jeunes chevêches sont bagués depuis les premières poses de nichoirs qui permettent cette opération lors des contrôles et comptages au moment de la nidification. Les adultes sont rarement contactés car souvent ils n'occupent plus le nichoir quand les jeunes sont prêts à l'envol. Les contrôles d'oiseaux bagués sont encore plus rares et ne sont pas particulièrement

recherchés. Aucune mesure (biométrie n'est effectuée) par manque de temps et de personnel agréé. Dans le Haut-Rhin, les opérations de baguage en nichoir ont démarré en 2006 dans le cadre d'un Programme Personnel (spécifique) validé par le Muséum National d'Histoire Naturel (CRBPO). Dès le départ, les principaux objectifs étaient d'en savoir plus sur la reproduction, la survie et la dispersion des jeunes afin d'affiner les mesures de protection. En 2013, le protocole a été renouvelé et étendu au Bas-Rhin. En 2014, une réflexion a été engagée par les bagueurs de chevêches français pour un protocole minimal commun. L'accent a été mis sur le baguage et le contrôle des adultes, de façon à permettre des études statistiques (CMR = capture, marquage, recapture), principalement des mâles plus difficiles à capturer. La mesure du tarse pour la croissance osseuse et le prélèvement de duvet pour le sexage par ADN ont été ajoutés à la prise de biométrie classique (aile pliée et masse).

Nichoirs

La carte 1 présente la répartition des 555 nichoirs sur les 141 communes qui sont équipées (de 1 à 19 nichoirs par commune). Ces nichoirs sont posés soit isolément, soit par deux ou trois, à proximité l'un de l'autre pour proposer un choix et un abri au mâle ou aux jeunes après l'envol, surtout sur les sites où il y a manque de cavités. Le nombre de sites potentiels à considérer n'est donc que de 350 à 400 pour les 555 nichoirs posés. Ils sont posés de préférence dans les vergers à la périphérie des villages. Le bâti est plus fréquenté en hiver car il procure des caches plus abritées et mieux isolées dans les greniers, granges et remises. Par contre, les nichoirs placés majoritairement dans les fruitiers à haute-tige sont plus aérés et plus vastes. Ils sont toujours placés à plus de 200 m des lisières des forêts. Le sas d'entrée sécurise en préservant des prédateurs et la nourriture est plus proche. Ces nichoirs « améliorés » sont actuellement fabriqués en régie par les bénévoles.



Territoires

Chaque printemps, entre le 15 février et le 15 mars, les territoires sont recensés sur la base des mâles chanteurs (deux passages selon protocole LPO) combinée avec l'occupation des nichoirs. Néanmoins toutes les communes ne sont pas parcourues chaque année. En 2015, 135 territoires ont été recensés sur 65 communes. Ils sont situés principalement dans le sud du département et la plaine d'Alsace. Les collines sous-vosgiennes ont été délaissées il y a une dizaine d'années. Le graphique 1 montre que la situation semble cependant s'améliorer avec une augmentation des couples en nichoir et une stabilité des couples en cavités. Ces résultats sont toutefois à prendre avec précautions car « plus il y a d'observateurs, plus il y a d'oiseaux ». En effet, le « groupe chevêche 68 » s'étoffe d'année en année.

Nichées

On retrouve la partie sud dans les collines, scindée en deux noyaux de population et une « épine dorsale » morcelée dans la plaine céréalière (voir carte 3, page suivante). En 2015, 75 nichées ont été tentées en nichoir (au moins un œuf pondu). 61 ont réussi avec au moins 1 jeune à l'envol. 14 ont échoué à divers stades. 215 juvéniles, soit la totalité des jeunes nés en nichoirs, ont été bagués ce qui donne une moyenne de 2,9 jeunes volants par nichée tentée. Sur le graphique 2 (page suivante), on notera le nombre de juvéniles très faible en 2013, année catastrophique pour la reproduction de toutes les espèces d'oiseaux. La progression générale a cependant été lissée et n'a pas été affectée par cette chute d'effectifs. Ceci s'explique par l'espérance de vie assez grande pour la chevêche, les pertes les plus importantes ayant lieu la première année.

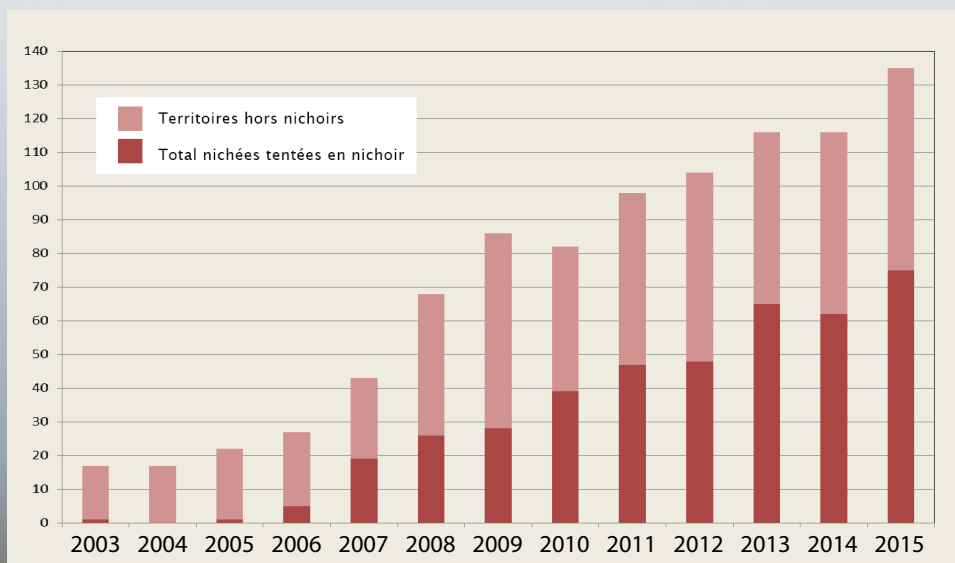
Bilan de 10 années de baguage dans le Sud de l'Alsace

Survie

On remarquera surtout que, malgré le baguage de quasi tous les poussins nés en nichoirs ces dernières années, on trouve encore des adultes non bagués (14). Ceci signifie que bon nombre de chevêches réussissent encore leur reproduction hors nichoirs. On notera aussi que 16 oiseaux allemands sont venus s'établir en France, alors qu'un seul a fait le chemin inverse. Ce n'est peut-être pas un reflet de la réalité. Si, comme on le regrette plus haut, les adultes ne sont pas contactés en Allemagne, on ne peut pas savoir s'ils sont porteurs de bagues françaises. Les contacts avec la Suisse (Ajoie) sont moins nombreux, et là aussi un effort pour le contrôle des adultes serait apprécié. De 2007 à 2015,

19

Graphique 1 : Territoires



20

on a retrouvé (pour le moment) 82 adultes bagués poussins entre 2006 et 2014, soit environ 10 %, en moyenne. On remarquera que les mâles ne représentent que 28 % des oiseaux contrôlés. La survie est donc nettement plus importante et doit avoisiner les 15 %. En effet, les mâles adultes ne font que des passages-éclair au nichoir pour ravitailler en proies et sont donc rarement contrôlés.

Dispersion des jeunes

En ce qui concerne l'Allemagne, différentes photos aériennes nous montre différentes directions selon les oiseaux :

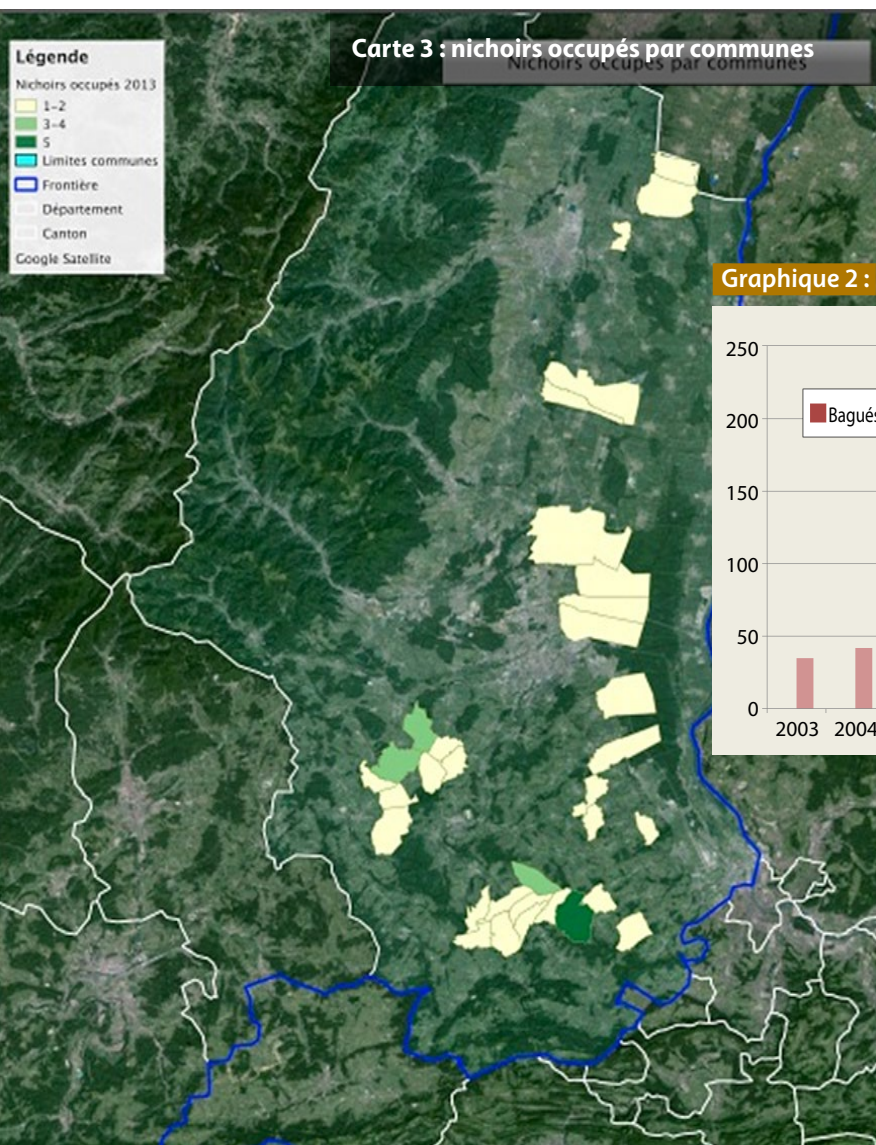
- Un premier exemple montre un enchevêtrement important sur le Haut-Rhin, mais surtout deux immigrants venus d'Allemagne (171 et 213 km) et un émigrant allant en Allemagne (341 km),
- Un second présente l'enchevêtrement sans qu'on note de direction principale,
- Sur un troisième exemple,

on remarque que les chevêches venues d'Allemagne sont, pour la plupart issues de l'étroite bande entre Rhin et Forêt Noire. Les deux qui viennent de plus loin semblent avoir traversé la montagne boisée. Il est aussi possible qu'elles l'aient contournée, en sachant que la ligne droite est une représentation du déplacement certainement faussée.

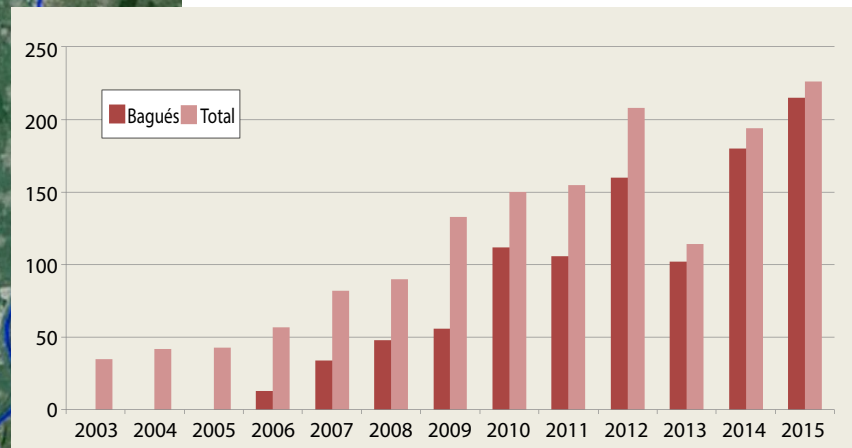
Pour ce qui est des échanges avec la Suisse, on remarquera que les plissements du Jura occupés par la forêt sont longés et non traversés. En Ajoie, c'est la partie « plateau » plutôt bocagère qui accueille la chevêche. L'Ajoie jouxte d'ailleurs, vers l'Ouest, le Territoire de Belfort, département de Franche-Comté. Une étude suisse récente nous informe, grâce à la télémétrie, qu'en septembre, au moment de la dispersion, les jeunes chevêches « partent à la découverte du monde », revenant à leur point de départ, repartant dans une autre direction jusqu'à trouver un territoire pour y passer l'hiver. Les mâles

se manifestent et proposent cavités et terrains de chasse aux femelles de passage. En hiver, on s'économise et l'activité de chant et de séduction reprend dès fin février. Beaucoup de nouveaux couples se forment donc déjà à l'automne.

D'après quelques exemples parmi d'autres, on s'aperçoit que les jeunes d'une même nichée suivent des directions différentes et surtout que les mâles ne vont pas très loin alors que certaines femelles peuvent aller très loin, notamment la chevêche française titulaire des 341 km et les chevêches venues d'Allemagne à l'exception d'un seul oiseau. Ces cartographies nous montrent bien que la dispersion et la recolonisation dépendent des mâles, les femelles assurant le mixage génétique. Pour ce qui concerne les adultes, leurs déplacements sont rares et plutôt anecdotiques. Comme exemple, une femelle qui a perdu son mâle et qui est restée en attente, muette et seule pendant une année. L'année suivante, le mâle du deuxième couple du même village a perdu sa femelle. La femelle en « stand-by » l'a remplacé. Sur un autre endroit, c'est le couple entier, suite à un dérangement d'origine inconnue, qui s'est déplacé à l'opposé du village.



Graphique 2 : Nichées



Hypothèses

Un condensé de l'évolution possible d'une situation de dispersion et de recolonisation imaginaire a été présenté mais basée sur des exemples réels avec 3 couples nicheurs MF dans deux villages A et B produisant des jeunes mâles « m » et des jeunes femelles « f ». En juillet-août la mortalité des jeunes volants est forte. Les adultes sont exposés et aussi vulnérables à cette époque. Un des deux couples « MF » du village « A » disparaît. Un jeune mâle « m » de l'autre couple et une jeune femelle venue du village « B », plus loin, le remplacent. Une jeune femelle du village « A » part vers l'Est se perdre dans un endroit où il n'y a pas (plus) de chevêche. Elle risque de rester longtemps célibataire. Quant au jeune mâle, il ne s'éloigne guère mais chante tant et si bien qu'il capte une femelle venue du Sud, très loin. Le jeune mâle de « B » va jusqu'à « C » où il est rejoint par la jeune femelle de « A ». Au final, l'année suivante, on retrouvera deux couples survivants et le deuxième couple de « A » aura été remplacé par un nouveau couple issu de jeunes de deux nichées différentes. Un troisième nouveau couple s'établira en « A » et une femelle restera célibataire. Quant au village « D », il ne semble pas

placé à bonne distance, trop loin pour les jeunes mâles, trop près pour les jeunes femelles.

Projets et perspectives

Pour la connaissance, afin de confirmer ce qui n'est pour le moment qu'hypothèse, notre étude devra encore se poursuivre par une collecte accrue de données. Ainsi il nous faudra :

- encourager nos voisins à baguer tous les poussins en nichoirs,
- standardiser nos prises de données pour pouvoir les exploiter en commun,
- affiner le travail engagé sur la dispersion en augmentant le nombre de contrôles d'adultes principalement des mâles,
- poursuivre notre collaboration avec le CNRS pour, notamment, le sexage des poussins à partir de prélèvements de plumes (ADN),
- déterminer des zones d'études avec homogénéisation des sites équipés de nichoirs (0,5 à 1 par km²) de façon à mesurer l'évolution réelle de la population.

Pour la protection, quelques actions sont également envisageables :

- améliorer la qualité des nichoirs, leur pose et le choix des sites pour augmenter le taux de réussite de la reproduction,

- équiper des corridors pour favoriser et sécuriser la dispersion des jeunes,
- poursuivre l'information du public et le rendre acteur en l'encourageant à communiquer ses observations (sciences participatives).

21

Bilan Général

Ce programme de protection a été reconnu par l'ONU dans le cadre de la décade pour la biodiversité. Les actions menées sur le territoire des trois pays portent leurs fruits, en témoigne l'augmentation des effectifs de chouette chevêche (voir tableaux 1 et 2). Cependant ce bilan positif est à pondérer par la disparition lente mais certaine des milieux de vie de l'espèce. Les actions conduites afin de stopper la disparition des habitats ont eu bien moins de succès. Le bilan chiffré des actions est détaillé dans le document de présentation.

Au-delà de la Chevêche

Les actions conjointes réalisées par les bénévoles de différentes associations se penchent également sur d'autres espèces animales comme le martinet noir, les hirondelles, l'effraie des clochers, la huppe

Tableau 1

Année	Baguages d'adultes	Nouveaux contrôles ou reprises d'adultes					Nombre de nichées	Baguages de poussins	Total d'oiseaux contactés
		F en F	F en D	F en CH	D en F	CH en F			
2006	3						5	13	16
2007	3						10	34	37
2008	5	4			3		16	48	60
2009	4	6	1		2		20	56	69
2010	12	8		1	2		33	112	135
2011	12	16			2		35	106	136
2012	4	14			1	1	43	160	180
2013	8	14		2	4		41	102	130
2014	12	11		1	1		53	180	205
2015	14	16			1		61	215	246
Total	77	94			16	1	256	811	999

fasciée ou encore les chiroptères. Un partenariat s’est également construit avec le Conservatoire des Sites Alsaciens et le SVS pour un volet acquisition/renaturation des sites.

Poursuite du programme

Il existe une volonté commune des trois pays à poursuivre la collaboration trinationale et à l’amplifier. A cette fin, un programme Interreg V Franco-Allemand en collaboration avec la Suisse sur la période 2016-2018 est en cours (mutualisation et standardisation des données et des programmes d’actions sur 22 espèces animales). Récemment le programme de

collaboration a été élargi au Nord du Bade-Wurtemberg et au département de la Moselle.

Conclusion

Pour chacune des structures, le bilan des actions est très positif. Le programme a souligné l’importance des bénévoles qui forment la cheville ouvrière des actions, ils sont les éléments indispensables au bon déroulement du projet. Par ailleurs, une dynamique importante s’est créée grâce à ces projets fédérateurs, cette dynamique démontre que les partenariats « sans frontières » sont à développer et à valoriser. Ils donnent des arguments pour la recherche de financements.

Remerciements

La LPO Alsace tient à remercier, pour leur collaboration fidèle et efficace, Jean-Marc Bronner, Dominique Bersuder, Freddy Sturm, Roger Brand et Paul Koenig ainsi que tous les bénévoles des groupes chevêche 67 et 68 qui participent aux actions. Merci également aux bagueurs et aides-bagueurs du programme et aux photographes qui nous soutiennent en mettant à disposition des clichés ■

Bertrand Scaar, Coordinateur bénévole du « groupe chevêche 68 » de la LPO Alsace, Bagueur du groupe Ornis de Petite Camargue Alsacienne, Responsable du programme personnel « Chevêche Alsace » CRBPO (MNHN)

Alexandre Gonçalves
Chargé de missions à la LPO Alsace

Tableau 2

Année de baguage	Nombre de poussins	Contrôles les années suivantes	Pourcentage d'oiseaux retrouvés
2006	13	1 (1M)	7,7 %
2007	34	5 (1M-3F-1?)	14,7 %
2008	48	7 (2M-5F)	14,6 %
2009	56	11 (4M-6F-1?)	19,6 %
2010	112	17 (5M-12F)	15,2 %
2011	106	10 (2M-8F)	9,4 %
2012	160	15 (4M-10F-1?)	9,4 %
2013	102	7 (7F)	6,9 %
2014	180	9 (4M-3F-2?)	5,0 %
2015	(215)		
Cumul 2006-2014	811	82 (23M-54F-5?)	10,1 %



Enquête Rapaces nocturnes 2015-2017

Laurent LAVAREC, LPO Mission Rapaces

Les rapaces diurnes ont fait l'objet d'une enquête nationale en 2000/2002 qui a permis de faire un point sur la répartition et l'abondance des différentes espèces. Malgré quelques imprécisions, cet état de lieux constitue une précieuse référence pour évaluer les tendances d'évolution des populations. Malheureusement la situation en France des rapaces nocturnes est bien moins connue...

Aujourd'hui sur le territoire français, il existe 9 espèces nicheuses de rapaces nocturnes, dont deux localisées (Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm) et une exceptionnelle (Hibou brachyote ou des marais). La LPO, en associations avec plusieurs structures, travaille et suit cinq espèces au niveau national avec l'aide de quatre réseaux : Le Grand-duc d'Europe, L'Effraie des clochers, la Chevêche d'Athéna et les petites chouettes de montagne (Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm). Ceux-ci représentent au total environ 1500 personnes dans 60 départements qui s'investissent annuellement dans les suivis et études

des rapaces nocturnes ! Malgré cela, à notre époque, nous ne pouvons toujours pas faire d'estimations des effectifs à l'échelle nationale, et ainsi dire si les tendances de ces populations sont stables, en augmentation ou en déclin...

Un portail internet dédié

L'ensemble des documents techniques est en téléchargement libre sur le site initialement dédié à l'observatoire « rapaces diurnes » : <http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>. Un onglet spécifique à l'enquête détaille les grandes généralités sur ce projet, notamment les objectifs principaux. Neuf fiches offrent un descriptif complet pour chacune des espèces : description, répartition, biologie et écologie, menaces et propositions de gestion. L'échantillonnage national des 2007 carrés centraux, également appelés carrés « rapaces », est disponible sur ce site, par région et par département. Pour rappel, ces carrés ne sont à prospecter qu'une fois par an pendant les trois années de l'enquête (2015-2017).

Les schématisations d'un carré rapaces de 25 km², par mini-carré de 1 km sur 1 km avec une numérotation standardisée, sont une aide à la prise de note sur le terrain. Le protocole national ainsi que sa fiche de terrain sont complétés, par un guide complémentaire quant aux reports de données sur les cartes et fiches de terrain, avec plusieurs exemples de cas concrets.

Un protocole scientifique d'écoute

Le protocole scientifique de l'enquête rapaces nocturnes, élaboré en collaboration par Damien Chiron du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), et Vincent Bretagnolle du CNRS de Chizé, est basé sur deux méthodes combinées et utilisées simultanément sur chaque point d'écoute : l'écoute passive complétée par la méthode de la repasse. Sous la forme d'un tableau disponible sur le site web, différentes périodes de recensements sont corrélées



23



aux espèces ciblées : plusieurs passages sont à effectuer selon les époques, les milieux naturels et les préférences de chant pour chaque espèce. Ces passages dépendent également de la présence avérée ou de l'absence des différentes espèces dans chaque département. Il est bien sûr évident que plusieurs compromis ont été nécessaires afin que ce protocole soit réalisable par tous. Ces différents passages sont codés afin d'utiliser la bande sonore adéquate. L'ensemble de ces enregistrements sonores, au nombre de six, ont été créé spécifiquement pour cette enquête avec l'aide du réseau. Ils sont tous en écoute et en téléchargement libre afin de faciliter pour tous leur utilisation sur le terrain (au format MP3).

Des améliorations en cours

Un dépliant de sensibilisation sera prochainement disponible comme support de discussion lors d'événement comme la nuit de la chouette ou lors des prospections de terrain. Un mode spécifique de saisie des données par l'intermédiaire des bases « Visionature »,

sera prochainement accessible sur chaque base de données locale et sur le site national. Des enregistrements spécifiques seront mis également à disposition sur le site web : mâle, femelle et cris des jeunes de chaque espèce quand ce sera possible. Enfin, plusieurs partenariats sont en cours avec l'enquête rapaces nocturnes afin de valoriser au mieux et de relayer ce projet ambitieux !

Cette enquête « Rapaces nocturnes », soutenu par le ministère de l'écologie et la fondation Nature et découvertes, est piloté par la LPO, le CNRS de Chizé et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), sur une période de trois ans, de janvier 2015 à la fin de l'année 2017. Elle a pour objectifs prioritaires de connaître les répartitions précises et les effectifs des rapaces nocturnes à l'échelle du pays.

En ayant ce constat initial, il sera possible d'en déduire les tendances voire les évolutions des populations pour l'avenir ou encore de faire évoluer les statuts de conservation de ces espèces encore méconnues. Nous espérons que cette enquête mobilisera un maximum de personnes et de partenaires, et nous permettra ensuite de mieux appréhender ces magnifiques rapaces ! ■



Quelques éléments en résumé sur l'enquête « Rapaces nocturnes »

Durée de l'enquête : 3 ans.

Méthode utilisée : Combinaison entre la repasse et l'écoute spontanée.

Le protocole :

- **Carré échantillon** central des cartes IGN de 5 km x 5 km (= surface 25 km²),
- 1 point de repasse sera à effectuer au centre de chaque **mini-carré de 1 km x 1 km** (soit 25 points par carré échantillon), ce point sera à replacer au bord d'une voie carrossable la plus proche, soit un point d'écoute tous les kilomètres offrant à l'observateur un rayon de détection des espèces d'environ 500 mètres,
- Un **point de repasse** c'est : 2 minutes d'écoute spontanée + X mn de repasse (30 sec par espèces) + X mn d'écoute spontanée (30 sec par espèces) + 2 minutes d'écoute spontanée terminale. Le nombre de repasse ne dépassera jamais 4 espèces différentes par passage,
- **Période de recensement** : A raison d'un peu plus d'une dizaine de points par soirée, la réalisation de la totalité des points d'écoute d'un carré demande 2 à 3 soirées par passage,
- **2 à 3 passages par carré échantillon** seront à effectuer selon la présence des différentes espèces (en moyenne 2 passages seront nécessaires pour les 5 espèces les plus communes : un entre février et mars et l'autre entre mai et juin), pour précision la désignation d'espèce par passage ne reste que théorique en étant basé sur des dates permettant de couvrir au mieux la période d'activité de chant de chaque espèce,
- Au total, **2007 carrés échantillons** seront à couvrir au total sur le territoire pendant la durée de l'enquête.

Stratégie nationale de sauvegarde de l'Effraie des clochers

Effraie des clochers – Bulletin du réseau francophone effraie

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent l'effraie des clochers en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse)

Réalisation : Laurent Lavarec - Relecture : Laurent Lavarec

Photo de couverture : Christian Fosserat

Maquette / composition : la tomate bleue - Caroline Bringuier

LPO 2016 © - papier recyclé - ISSN n° 2266-1565

